

Communiqué de Younous OMARJEE

Député européen - 1er Vice-Président de la Commission du développement régional Membre des commissions BUDG, ENVI, CONT

4 millions d'euros pour la recherche et l'innovation pour les Outremers

Quatre millions d'euros de fonds européens seront mis à disposition, de 2018 à 2020, pour la recherche et l'innovation dans les Outremers français, espagnols et portugais. C'est la première fois depuis l'existence du programme Horizon 2020, que la Commission prévoit un appel à projet spécifique pour les Régions Ultrapériphériques. C'est une avancée importante, tant les régions ultrapériphériques avaient des difficultés jusqu'ici à émarger aux fonds européens de recherche et d'innovation.

Cette annonce de la Commission européenne fait suite à l'adoption à la quasi-unanimité par le Parlement européen du rapport de Younous Omarjee sur les Régions Ultrapériphériques, adopté par le Parlement européen, et qui demandait précisément à ce que s'ouvrent réellement aux RUP les fonds européens pour la recherche, l'environnement, l'éducation, la culture, les transport, l'énergie et les télécommunications par la mise en œuvre de programmes spécifiques et dédiés.

Pour le député européen "c'est très positif, car la Commission envoie le signal, comme elle s'y était engagée auprès de moi, qu'elle s'inscrit dans la volonté de mettre en œuvre immédiatement, quand cela est possible, les propositions votées par le Parlement européen. C'est un premier pas en avant aussi pour permettre aux acteurs ultramarins de la recherche et de l'innovation de mieux bénéficier de certains fonds européens dont les conditions d'accès leur reste largement défavorables. C'est une avancée concrète et j'invite le monde de la recherche et universitaire dans les régions ultrapériphériques à se saisir de cette nouvelle opportunité."

Cet appel à projet qui sera dénommé "mobiliser l'excellence en recherche dans les régions ultrapériphériques de l'UE" visera à soutenir les acteurs de la recherche et de l'innovation ultramarins pour leur permettre de participer aux programmes-cadres de la recherche, à travers la mise en place de différentes actions : cartographie des domaines de recherche et d'innovation, identification des partenaires potentiels dans l'UE et dans les pays tiers voisins, inventaire des besoins pour accroitre les capacités de recherche et d'innovation.

Ce programme de 4 millions d'euros dédié à la recherche et à l'innovation dans les RUP, devrait être aussi prochainement suivi d'un autre programme qui sera lui dédié à la croissance bleue dans les RUP, autrement dit au développement de l'économie, de la recherche et de l'innovation marines et maritimes.